

Concours de compositions pour carillon à l'occasion du 150e anniversaire du Canada À vos cloches, Canada!

Ottawa – Le 26 juillet 2016 – L'honorable Geoff Regan, Président de la Chambre des communes, est heureux d'annoncer que la Chambre des communes organisera un concours national de composition pour carillon afin de souligner, en 2017, le 150^e anniversaire de la Confédération et le 90^e anniversaire de la Tour de la Paix.

Les compositions peuvent être soumises dans l'une ou l'autre des deux catégories suivantes :

- 1. <u>Catégorie libre</u>: Le compositeur est citoyen canadien ou résident permanent et présente une œuvre d'au plus cinq minutes, interprétée en solo (aucun duo) et adaptée à un carillon mécanique traditionnel de 53 cloches couvrant 4 octaves et demie.
- 2. <u>Catégorie jeunesse</u>: Le compositeur est citoyen canadien ou résident permanent, né le 1^{er} janvier 1991 ou après. Il présente une œuvre d'au plus cinq minutes, interprétée en solo (aucun duo) sur un carillon mécanique de 51 cloches coulées.

L'œuvre gagnante dans la <u>catégorie libre</u> sera créée par le carillonneur du Dominion au carillon de la Tour de la Paix le 1^{er} juillet 2017. Le compositeur gagnant recevra un prix de 800 \$.

L'œuvre gagnante dans la <u>catégorie jeunesse</u> sera créée par le carillonneur de l'Université de Toronto à la *Soldiers' Tower* le même jour, et sera ultérieurement interprétée au carillon de la Tour de la Paix à l'occasion du Symposium Percival Price en octobre 2017. Le compositeur gagnant recevra un prix de 400 \$.

Les compositions doivent être des œuvres originales, et non des arrangements ou des transcriptions d'œuvres existantes. Chaque compositeur peut soumettre une seule œuvre. Les compositions qui ont déjà été jouées ou éditées ne sont pas admissibles. L'interprétation publique de toute composition gagnante avant le 1^{er} juillet 2017 constitue un motif de disqualification.

Les compositions doivent être soumises sous forme électronique ou par la poste au plus tard le 1^{er} décembre

2016, le cachet de la poste faisant foi. Les résultats seront annoncés le 1^{er} mars 2017 au plus tard.

Pour connaître le règlement complet du concours, veuillez consulter le <u>site Web du carillon de la Tour de la Paix</u>.

-30-

Pour plus de renseignements :

Heather Bradley
Directrice des communications
Bureau du Président de la Chambre des communes
613-995-7882
heather.bradley@parl.gc.ca